AFI AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : 26/28 Rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
421 027 228 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 235 132,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 235 132,82euros

A titre de dividendes .....235 000,00 euros
Soit 47,06 euros par action

Le solde .....132,82 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 158 175,15 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, dans la limite des délais légaux.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 329 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 234 671 euros.

(…)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mars 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président

GROUPE AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

SAS AFI AUDIT

26 28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

APE : 6920Z Siret : 42102722800020

Certifiés conformes
Le Président
Yannis GIRAUD

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **5**
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *9*
Notes sur le compte de résultat *15*

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	278 219		278 219	278 219
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	57 141		57 141	57 141
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**335 360**		**335 360**	**335 360**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	15 965		15 965	37 490
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	390 818	64 546	326 272	221 548
Autres créances	148 589		148 589	121 026
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	133 196		133 196	229 537
Charges constatées d'avance (3)	88 880		88 880	8 489
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**777 448**	**64 546**	**712 901**	**618 089**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 112 808**	**64 546**	**1 048 262**	**953 450**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	158 042	155 304
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**235 133**	**92 738**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**481 175**	**336 042**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 737	40 101
Emprunts et dettes financières diverses (3)	138 320	230 767
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 633	165 936
Dettes fiscales et sociales	66 891	49 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 120	
Produits constatés d'avance	94 386	131 388
TOTAL DETTES	**567 087**	**617 407**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 048 262**	**953 450**
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 295	28 731
(1) Dont à moins d'un an (a)	549 792	588 676
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 261 945	6 144	2 268 089	1 890 201
Chiffre d'affaires net	**2 261 945**	**6 144**	**2 268 089**	**1 890 201**
Production stockée			-21 525	11 031
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				7 431
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**2 246 564**	**1 908 663**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 929 270	1 769 943
Impôts, taxes et versements assimilés			2 459	2 076
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 266	13 771
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			**1 934 997**	**1 785 790**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**311 567**	**122 873**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 169	1 076
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**2 169**	**1 076**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			226	299
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**226**	**299**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 944**	**777**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**313 511**	**123 650**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	78 378	30 912
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 248 733**	**1 909 738**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 013 600**	**1 817 000**
BENEFICE OU PERTE	**235 133**	**92 738**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 169	1 076
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS AFI AUDIT 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse des comptes

SAS AFI AUDIT 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 048 262 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 235 133 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Changement de méthode d' évaluation des stocks à compter de l'exercice ouvert au 01/10/2017: évaluation en prix de vente

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	278 219			278 219
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**278 219**			**278 219**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	57 141			57 141
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**57 141**			**57 141**
ACTIF IMMOBILISE	**335 360**			**335 360**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	278 219
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**278 219**

Notes sur le bilan

Le règlement ANC n°2016-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL
En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL
La valeur actuelle au 30/09/2023 a été appréciée sur la base de la valeur d'utilité du fonds commercial.
La valeur d'utilité a été évaluée sur la base de la méthode des cash-flows prévisionnels.
Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL NICOLAS BOLLE AUDIT 92300 LEVALLOIS-PERRET	20 000	12 001	100,00	-2 604
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	57 141	57 141			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 628 287 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	390 818	390 818	
Autres	148 589	148 589	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	88 880	88 880	
Total	**628 287**	**628 287**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	6 671
FOURN AVOIRS A RECEVOIR GROUPE AFIG	2 652
Total	**9 323**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 Euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AFIGEC LEVALLOIS PERRET 92300 LEVALLOIS PERRET	99,84	4 992,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GIRAUD YANNIS 78370 PLAISIR	0,02	1,00
REBISCOUL JEROME 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	0,02	1,00
BURTIN FLORENT 14360 TROUVILLE	0,02	1,00
MEKDAD ABDERRAHMAN 69000 LYON	0,02	1,00
NEGREL FRANCK 92300 LEVALLOIS-PERRET	0,02	1,00
ATTLANE Cinthia 92500 RUEIL-MALMAISON	0,02	1,00
CHAUVIN PIERRICK 75005 PARIS	0,02	1,00
VOISIN CEDRIC 78630 MORAINVILLIERS	0,02	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 567 087 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 737	11 442	17 295	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 633	235 633		
Dettes fiscales et sociales	66 891	66 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	141 440	141 440		
Produits constatés d'avance	94 386	94 386		
Total	**567 087**	**549 792**	**17 295**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	11 363			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	5 927
FNP INTERCOS GROUPE	83 868
ICNE	5
ETAT CAP CFE	1 350
ETAT CAP CVAE	956
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	3 120
Total	**95 226**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	5 912		
CCA INTRA GROUPE	82 969		
Total	**88 880**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	94 386		
Total	**94 386**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	2 268 089
TOTAL	**2 268 089**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2020, la société SAS AFI AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AFIGEC.

GROUPE
AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

CHRISTIAN VOISINE AUDIT

Commissariat aux Comptes

S.A.S AFI AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

Siège social : 26, 28 rue Marius Aufan 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS : NANTERRE 421 027 228

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 18 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S AFI AUDIT** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société1 à la fin de cet exercice.

54 Rue de Bitche - Paris La Défense 7 - 92400 COURBEVOIE
Société inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la Compagnie Régionale de Versailles
SAS au Capital de 5 000 Euros - R.C.S Nanterre 797 779 725 - Siret : 797 779 725 00028 - Code APE : 6920Z

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société7 ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société7.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 3 mars 2025,

Pour la SAS CABINET CHRISTIAN VOISINE AUDIT
Commissaire aux comptes
Le président

Christian VOISINE

AFI AUDIT

SAS AFI AUDIT

26 28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

APE : 6920Z Siret : 42102722800020

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes 1
Compte de résultat 2
Compte de résultat (suite) 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables 7
Notes sur le bilan 9
Notes sur le compte de résultat 15

SAS AFI AUDIT 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 261 945	6 144	2 268 089	1 890 201
Chiffre d'affaires net	**2 261 945**	**6 144**	**2 268 089**	**1 890 201**
Production stockée			-21 525	11 031
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				7 431
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**2 246 564**	**1 908 663**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 929 270	1 769 943
Impôts, taxes et versements assimilés			2 459	2 076
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 266	13 771
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			**1 934 997**	**1 785 790**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			311 567	122 873
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 169	1 076
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**2 169**	**1 076**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			226	299
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**226**	**299**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 944	777
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			313 511	123 650

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	78 378	30 912
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 248 733**	**1 909 738**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 013 600**	**1 817 000**
BENEFICE OU PERTE	235 133	92 738

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 169	1 076
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	278 219		278 219	278 219
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	57 141		57 141	57 141
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**335 360**		**335 360**	**335 360**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	15 965		15 965	37 490
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	390 818	64 546	326 272	221 548
Autres créances	148 589		148 589	121 026
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	133 196		133 196	229 537
Charges constatées d'avance (3)	88 880		88 880	8 489
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**777 448**	**64 546**	**712 901**	**618 089**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 112 808	64 546	1 048 262	953 450

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	158 042	155 304
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**235 133**	**92 738**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**481 175**	**336 042**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 737	40 101
Emprunts et dettes financières diverses (3)	138 320	230 767
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 633	165 936
Dettes fiscales et sociales	66 891	49 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 120	
Produits constatés d'avance	94 386	131 388
TOTAL DETTES	**567 087**	**617 407**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 048 262	953 450
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 295	28 731
(1) Dont à moins d'un an (a)	549 792	588 676
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

SAS AFI AUDIT 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 048 262 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 235 133 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Changement de méthode d' évaluation des stocks à compter de l'exercice ouvert au 01/10/2017: évaluation en prix de vente

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	278 219			278 219
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**278 219**			**278 219**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	57 141			57 141
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**57 141**			**57 141**
ACTIF IMMOBILISE	335 360			335 360

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	278 219
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	278 219

Notes sur le bilan

Le règlement ANC n°2016-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL
En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL
La valeur actuelle au 30/09/2024 a été appréciée sur la base de la valeur d'utilité du fonds commercial.
La valeur d'utilité a été évaluée sur la base de la méthode des cash-flows prévisionnels.
Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL NICOLAS BOLLE AUDIT 92300 LEVALLOIS-PERRET	20 000	12 001	100,00	-2 604
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	57 141	57 141			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

A partir du 01/10/2023 la filiale NBOLLE AUDIT est intégrée fiscalement au groupe AFIGEC

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 628 287 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	390 818	390 818	
Autres	148 589	148 589	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	88 880	88 880	
Total	628 287	628 287	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	6 671
FOURN AVOIRS A RECEVOIR GROUPE AFIG	2 652
Total	9 323

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 Euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AFIGEC LEVALLOIS PERRET 92300 LEVALLOIS PERRET	99,84	4 992,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GIRAUD YANNIS 78370 PLAISIR	0,02	1,00
REBISCOUL JEROME 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	0,02	1,00
BURTIN FLORENT 14360 TROUVILLE	0,02	1,00
MEKDAD ABDERRAHMAN 69000 LYON	0,02	1,00
NEGREL FRANCK 92300 LEVALLOIS-PERRET	0,02	1,00
ATTLANE Cinthia 92500 RUEIL-MALMAISON	0,02	1,00
CHAUVIN PIERRICK 75005 PARIS	0,02	1,00
VOISIN CEDRIC 78630 MORAINVILLIERS	0,02	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 567 087 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 737	11 442	17 295	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 633	235 633		
Dettes fiscales et sociales	66 891	66 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	141 440	141 440		
Produits constatés d'avance	94 386	94 386		
Total	567 087	549 792	17 295	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 11 363
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	5 927
FNP INTERCOS GROUPE	83 868
ICNE	5
ETAT CAP CFE	1 350
ETAT CAP CVAE	956
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	3 120
Total	95 226

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	5 912		
CCA INTRA GROUPE	82 969		
Total	88 880		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	94 386		
Total	94 386		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	2 268 089
TOTAL	2 268 089

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2020, la société SAS AFI AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AFIGEC.